

**Zeitschrift:** Le Tracteur et la machine agricole : revue suisse de technique agricole  
**Herausgeber:** Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture  
**Band:** 24 (1962)  
**Heft:** 9

**Artikel:** Emploi de la récolteuse de fourrages pour les moissons  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1083433>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 08.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# **Emploi de la récolteuse de fourrages pour les moissons**

Etant donné les avantages offerts par la récolteuse de fourrages — du point de vue de la rationalisation du travail — pour le ramassage et le chargement aussi bien de l'herbe que du foin et de la paille, il vient tout naturellement à l'idée d'élargir le domaine d'emploi de cette machine en l'utilisant également pour la récolte du blé. Cela signifie donc ramasser la céréale, la hacher, puis soumettre le produit ainsi obtenu (mélange de grains, bales et brins de paille) à un battage complémentaire ou à un triage ultérieur dans un nettoyeur-séparateur.

Afin de voir l'intérêt que présente l'utilisation de la récolteuse de fourrages pour la récolte des céréales, l'Institut allemand de recherches et d'expérimentations en matière de machinisme agricole (K.T.L.) a procédé à des enquêtes systématiques dans de nombreuses exploitations où la machine en question est employée à cette fin. L'objectif visé était de noter les expériences faites dans ce domaine, puis d'en dégager des indications susceptibles d'être utiles à un plus grand nombre d'intéressés.

La première question qui se pose est de savoir si le blé doit être fauché par une récolteuse de fourrages équipée d'une barre de coupe ou s'il doit être seulement repris avec une récolteuse de fourrages pourvue d'un tambour ramasseur lorsqu'il a été préalablement coupé et disposé en andains. Du point de vue purement technique, il est tout à fait possible d'appliquer l'une ou l'autre de ces méthodes.

En ce qui concerne la faucheuse-hacheuse-chargeuse (machine à barre de coupe et non à fléaux), on n'en est encore qu'à la période des essais. On peut toutefois dire d'ores et déjà que cette méthode ne semble pas avoir de succès pour la récolte des céréales, car il faudrait que le blé ait atteint le stade de la surmaturation et l'on devrait s'attendre alors à d'importantes pertes de grain par projection. D'autre part, on est obligé de rentrer de la paille dont le taux d'humidité peut varier de 30 à 40 % et qui ne se conserve que si elle est séchée artificiellement par ventilation. La valeur de cette paille ne justifie cependant pas les frais exigés par une telle ventilation. En outre, la superficie récoltée à l'heure se montre insuffisante du fait de la largeur de coupe restreinte de la faucheuse-hacheuse-chargeuse.

Quant aux ramasseuses-hacheuses-chargeuses, on a vu plus haut que les récolteuses de fourrages de ce type reprennent le blé à partir d'andains. On peut dire que le travail de hachage qu'elles fournissent équivaut presque à un battage. Les principaux avantages de ce système sont les suivants:

1. Le hachage-battage de la céréale disposée en andains convient particulièrement bien pour les peuplements de plantes ne mûrissant pas toutes de façon uniforme et où les risques de pertes sont grands (légumineuses, plantes oléagineuses, graines de graminées). Le blé peut

être coupé — autrement dit mis en andains — avant qu'il ait atteint le degré de maturité exigé pour la récolte avec la moissonneuse-batteuse. En appliquant cette méthode de l'andainage-hachage-battage, il est donc possible, comparativement à celle du moissonnage-battage, de récolter quelques jours plus tôt.

2. Les grains, la paille et les verts sèchent plus rapidement en andains qu'en moyettes. Aussi une dessication complémentaire du grain en grange ne se montre-t-elle nécessaire que dans des cas exceptionnels si l'on récolte suivant la méthode de l'andainage-battage (emploi d'une andaineuse et d'une moissonneuse-batteuse équipée d'un tambour ramasseur en lieu et place de la barre de coupe), ou de l'andainage-hachage-battage (emploi d'une andaineuse et d'une ramasseuse-hacheuse-chARGEUSE).
3. Les mauvaises herbes sont coupées avant qu'elles aient monté en graine. On évite ainsi que les champs en soient infestés.
4. Comparativement à la méthode du moissonnage-battage, celle de l'andainage-hachage-battage permet de libérer le champ plus tôt.
5. L'andaineuse et la récolteuse de fourrages (ramasseuse-hacheuse-chARGEUSE) peuvent être mises en service sur des terrains dont l'inclinaison s'avère trop forte pour la moissonneuse-batteuse.
6. Si elle est appliquée correctement, la méthode de l'andainage-hachage-battage (emploi de l'andaineuse et de la ramasseuse - hacheuse - chargeuse) exige une dépense de travail manuel (12 heures d'unité de main-d'œuvre par hectare) qui correspond à celle de la méthode du moissonnage-battage lorsque la moissonneuse-batteuse comporte une trémie à grain et que la paille est récupérée à l'aide de la récolteuse de fourrages.

En utilisant la ramasseuse - hacheuse - chargeuse pour la récolte des céréales, il y a lieu de faire attention aux points suivants:

- a) On est obligé de stocker la paille dans les bâtiments d'exploitation.
- b) La simultanéité des différentes opérations (ramassage-hachage-battage, rentrage du mélange grain/paille hachée, battage complémentaire) exige plus de main-d'œuvre que le moissonnage-battage, par exemple, où les opérations successives s'étalement davantage dans le temps. Lorsque le travail est effectué sans interruption (emploi de la récolteuse de fourrages), il faut, en plus des personnes auxiliaires, deux travailleurs hautement qualifiés, soit un pour conduire la ramasseuse-hacheuse-batteuse et l'autre pour desservir la batteuse.
- c) En ce qui concerne les travaux exécutés à la ferme (déchargement du char de récolte, alimentation de la batteuse, transport du grain et de la paille vers leur lieu de stockage), cela demande une bonne action combinée des installations mécaniques et leur adaptation l'une à l'autre. Aussi est-il indispensable que celui qui surveille les différentes opérations se déroulant à la ferme possède de solides connaissances techniques et pratiques.